

En finir avec la banque universelle française

Posté le : 11 janvier 2017 17:03 | Posté par : Blog du cercle des économistes e-toile

Catégorie: Concepts fondamentaux, Crise financière, Analyse sectorielle, Economie et politique

On est toujours fasciné de voir une profession cartellisée depuis Pétain sur les bases du fascio, en un mot une institution fasciste au sens propre du terme, et vivant en symbiose ouverte avec la haute fonction publique et l'énarchie qui a capté le pouvoir politique en France, se comporter comme des voyous en bande organisée n'oseraient pas le faire, avec l'onction des juges et des politiques.

Prenons un exemple minuscule. Une jeune association se voit imposer début 2017 sans discussion 480 euros de frais de tenue de compte par an pour une recette d'association de 800 euros. Elle est obligée de disposer d'un compte pour encaisser les chèques de cotisants. Elle ne peut garder de l'argent en liquide.

L'exemple est intéressant du fait de la nature très particulière du contrat de tenue de compte par une banque. Comme nous l'avons vu à plusieurs reprises sur ce blog, ce qu'on appelle un dépôt à vue n'est pas un dépôt au sens du droit civil habituel. L'argent versé sur le compte appartient aussitôt à la banque qui en récupère et l'usus et le fructus. Elle en fait rigoureusement ce qu'elle veut sans que le déposant ait la moindre information sur l'emploi des fonds. En contrepartie le client dispose d'une créance sur la banque. Normalement une créance doit être rémunérée. Et c'est là que tout devient psychédélique. La banque a récupéré la pleine propriété du contenu déposé par la petite association et va en faire son miel. elle prend en fait une commission de gestion sur son propre avoir, puisqu'elle a la pleine propriété du contenu du compte. Qui plus est en volant plus de la moitié de la somme déposée. Vous avez bien lu : grâce à nos aimables législateurs, entièrement entre les mains de la haute administration qui vit en symbiose avec les grandes banques universelles françaises, ces dernières gèrent **leur** argent à **vos** frais. Cette scandaleuse inversion de toutes les règles de la normalité juridique peut s'analyser, si on préfère, comme un prélèvement à taux usuraire non pas sur le débiteur mais sur ses créanciers. Chapeau ! La banque qui doit de l'argent à ses déposants (les soi-disant dépôts sont une dette comptable et réelle), leur prélève une quote-part démentielle de sa propre dette à titre d'intérêts usuraires inversés !

On marche totalement sur la tête.

C'est contraire à tous les principes du droit. En un mot c'est du vol organisé par une mafia qui vit à cheval entre l'Etat et le secteur bancaire et qui légifère en sa faveur avec une totale absence de principe pour son seul intérêt et celui d'une brochette de cadres aux bonus extravagants compte tenu des pertes abyssales qu'ils ont réalisées.

Si le Conseil Constitutionnel avait un sens, il aurait dû retoquer ces textes aberrants qui rendent obligatoire le compte courant et en organise le vol "légal". Le lobby pétainiste a fait en sorte qu'on ne puisse sortir d'un compte qu'à son détriment et au profit d'une autre banque. Et il fait la chasse au liquide pour imposer la traçabilité totale de tous les échanges. En un mot la grande banque universelle française est un système qui a accepté d'être un auxiliaire du fisc pourvu qu'on les laisse se goinfrer sans limite au mépris du droit.

Le tout baigné dans un bla-bla sur la "banque éthique" et autres balivernes pour gogos.

Nous aurions pu naturellement rappeler les grands délires des banques universelles françaises. Les exploits du "crazy Lyonnais" restent dans toutes les têtes. Les techniques de gestion avancée de la

spéculation de la Société Générale sont encore fameuses. C'est la ruine de trois fonds de BNPPARIBAS qui déclenche la crise des marchés monétaires mondiaux et l'explosion financières de 2008. Le Crédit Agricole se fait étriller sur tous ses rachats de banques, totalement aventurés. Dexia a été le succès que l'on sait. Un livre récent montre comment est gérée la Caisse des Dépôts, tenue étroitement par la mafia des inspecteurs des finances qui mélangent adroitement positions administrative et politique. La ruine de Groupama qui croyait faire une bonne affaire en rachetant de la dette grecque et italienne n'est pas mal non plus.

Rappelons au passage que nationalisation puis dénationalisation ont fait de ces banques universelles "privées" l'exemple français d'une oligarchie à la soviétique.

Et si on veut encore remonter le temps, évoquons le glorieux souvenir des contrats d'assurance collective souscrits sans qu'ils le sachent par les déposants, énorme escroquerie qui voyait quelques complices à la tête des banques et des assureurs se gaver d'énormes prébendes sous forme de commissions d'apport ou de gestion, ou en volant carrément les excédents techniques des contrats d'assurance.

À chaque fois, à la tête de ces groupes, c'est une poignée de dirigeants qui se sont servis sans limite. Et les sommes se comptent en dizaines millions d'euros. Au total à peine plus de 500 personnes enrichies sans cause alors qu'ils ont ruiné leur établissement et essaient de se refaire la cerise avec l'argent des déposants.

Il faut évidemment démanteler ce système mafieux. Comment ?

C'est très simple. Le premier acte est de créer un concept de banque de paiement qui reçoit de vrais dépôts qui restent la propriété des déposants. Ces banques sont des sociétés de purs services qui doivent être soumises à une concurrence féroce, afin de faire descendre les frais de gestion au minimum technique. Que ces sociétés facturent des frais au forfait ou à l'acte soit. Mais que les tarifs correspondent aux frais et une marge raisonnable. Gardons à l'esprit que toute la gestion est quasi automatique, reportée pour la saisie sur l'utilisateur et que la réduction de l'usage des espèces limite encore les frais de gestion. Les frais sont essentiellement des frais d'amortissement de systèmes informatiques.

À chacun de choisir l'établissement le mieux disant pour des actes de simple tenue de compte et de paiement. Cette activité doit rester totalement indépendante de l'activité de crédits et du loyer de l'argent. L'avantage de banques exclusivement spécialisées dans le paiement, c'est qu'il n'y a aucune raison d'en brider l'extension internationale. Et il n'y a aucune raison qu'elles soient sous la tutelle de la banque centrale puisqu'il n'y a aucune gestion de risque.

À côté de ces établissements on aurait des systèmes totalement indépendants : les banques de crédits, travaillant sur argent collecté par souscriptions de bons ; Les banques de financements spécialisés ; Les banques d'affaires, travaillant uniquement sur fonds propres ou par émission d'obligations. Les fonds de placements et d'investissements et les organismes de gestion de fortune complèteraient le dispositif.

Tous ces métiers doivent être exercés dans des entités entièrement indépendantes pour éviter les conflits d'intérêts qui sont la base abjecte du système actuel.

Tous les contrats seraient clairs et nets. Et chacun prendrait ses risques de façon parfaitement lisible. Il serait parfaitement inutile de prévoir une garantie des dépôts. Et la faillite d'une banque de crédit ou d'affaires n'engagerait que des investisseurs assumant leurs risques.

Ce système qui se mettra en place à terme de façon presque obligatoire, parce qu'il est LE SEUL LOGIQUE et RATIONNEL. C'est le seul à ne pas être basé sur un concept de vol organisé. L'obstruction hargneuse des grandes banques universelles françaises et des hauts fonctionnaires des

finances. doit être cassée avec toute la violence législative et réglementaire nécessaire.

C'est l'Europe qui devrait en prendre l'initiative.

Mais les obstacles sont nombreux : toutes les grandes banques néerlandaises, italiennes, allemandes, grecques, espagnoles sont quasi en faillite. Les Etats-Unis ont fauché tout le marché des grandes opérations de banques d'affaires transnationales. Le bunker français et les multiples établissements européens en difficulté forment un bloc aussi malsain que difficile à faire bouger.

Pourtant, il le faut. Sinon le vocable de bankster a encore quelques beaux jours devant lui. Aujourd'hui, il est parfaitement justifié.